

Jean-Baptiste André Godin à Émile Bray, 12 février 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)

Collation2 p. (197v, 198r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Bray, 12 février 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50656>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 février 1882](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Bray, Émile](#)

Lieu de destination 23, quai de l'Horloge, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à la lettre de Bray du 5 février 1882 en lui indiquant qu'il veut être parfaitement renseigné sur le candidat de 21 ans à la fonction d'employé à la correspondance industrielle avant de l'autoriser à faire un essai. Il lui demande le prix de la publication pendant un mois d'une annonce dans les journaux mentionnés par Bray, sauf dans le *Moniteur de la céramique*. Le texte de l'annonce est copié sur le folio 198r : offre d'emploi pour la direction commerciale des débits et magasins de l'association du Familistère, pour un employé chargé du contrôle des comptabilités industrielles, commerciales et sociales et du contentieux, et pour un employé chargé de la correspondance industrielle.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin", Périodiques](#)

Œuvres citées [Moniteur de la céramique et de la verrerie et Journal du céramiste et du chafournier réunis, Paris, 1869-1914](#).

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

juin 11 juillet 1892.

Monsieur L. Frey

Vous me parlez, je vous
vois, cette fois, d'un
candidat de 21 ans. L'âge
me fait croire que l'expé-
rience passe défaut. Un
essai de huit jours ne
peut servir à rien, car
avant de pouvoir faire
la correspondance il faut
faire une étude
technique de la fabrication,
apres de comprendre les
questions industrielles et
de pouvoir répondre

Il est donc indispensable
que, pris avance, je dise
l'avis que sur la personne
pour une délibération au
mai. Votre candidat
aurait de meilleures
relations avec moi.

Où il se trouvait la
épouse pour publier le nom
mme et jointe, pendant
un mois, dans le journal
épousées le m. volte cette
du p. excepté le moniteur
de la céramique. Invoyer
m. en le détails.

Cependant je vous prie
d'agréer, mes civilités
providentes.

L. Frey

Annexe

La l'Association des fabricants de sucre offre les emplois suivants:

1^e: Directeur commercial des magasins et débits coöperatifs de l'association, apprivoisements et approvisionnements et vente; voir des bâtiments et des propriétés.

2^e: Contrôle des comptabilités industrielles, commerciale et sociale; et contrôleur de la production.

3^e: Correspondance pour l'industrie, les affaires et les approvisionnements industriels.

On ne sera admis qu'avec preuve de caractère et bons renseignements sur tout le passe. Age, famille, capacités, honabilité.

Adresser les demandes à M. Godin, conseiller général, à Grise (Aisne).